Janvier / Miz Genver 2026

Tud Kallag

Journal d'information de la ville de Callac

SUIVEZ-NOUS SUR Facebook : **Mairie de Callac**

CALLAC
Kallag, etre istor ha natur

Suivez les infos en direct sur le site officiel de la commune :

www.mairie-callac.fr

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous.

Ce bulletin municipal est le dernier de la mandature.

Ainsi, à l'approche des élections municipales, nous sommes tenus par un devoir de réserve.

Je suis heureux d'avoir été, avec mon équipe, à votre service.

Pendant ce mandat, nous avons toujours défendu les intérêts de CALLAC et de son territoire. Dans ce bulletin vous aurez un aperçu des dernières réalisations de 2025.

Nous vous invitons, toutes et tous, à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 17 janvier, à partir de 11h, à la salle des fêtes place du 9 avril 1944.

2026 arrive à grand pas et je vous souhaite une très bonne année ainsi qu'une bonne santé.

Jean-Yves ROLLAND,
Maire de Callac

SOMMAIRE

Page 2	Le mot du Maire Les élections municipales 2026	Pages 9 à 11	Informations
Pages 3 à 5	La Municipalité	Pages 12 à 15	La bibliothèque
Page 6	Expression libre Le mot de la Minorité	Pages 15 à 20	Les associations
Page 7	Droit de réponse immédiat Informations	Page 21	Les écoles
Pages 8 et 9	Hommage à Félix LEYZOUR	Pages 22 et 23	Nature : la loutre

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Les prochaines élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026.**

Vous pouvez vous inscrire tous au long de l'année mais pour participer à une élection, votre demande devra être déposée au plus tard en mairie le 6e vendredi précédent le 1er tour du scrutin, soit avant le 6 février 2026 (inscription possible en ligne jusqu'au 04 février 2026).

Condition d'inscription :

- Avoir 18 ans
- Être de nationalité française
- Jouir de ses droits civiques
- Être domicilié(e) dans la commune où l'on sollicite son inscription où s'inscrire au titre de contribuable d'une taxe locale.

Les jeunes âgés de 18 ans qui ont été recensés sont inscrits d'office sur les listes électorales.

LES TRAVAUX

• LA SALLE DE KERBUANNEC

La rénovation de la façade de la salle de Kerbuannec a débuté.
Une rénovation qui aurait dû être faite depuis 10 ans, avec déconstruction de la façade ouest et pose de nouveaux piliers bois, huisseries en aluminium, bardage Bacacier gris, changement de chauffage et ajout d'une VMC.
La fin des travaux est prévue en février 2026.

Le rendu de la salle à l'issue des travaux.

• LE FUTUR DOJO

Le nouveau complexe s'étendra sur 90 m de long et abritera, au rez-de-chaussée, un dojo de 272 m², une salle multi-activités de 82 m², 8 vestiaires, des douches et W.-C. et une infirmerie.
En partie haute, de nouvelles tribunes de 128 m², avec une toiture composée de panneaux photovoltaïques, seront accessibles au public du stade.
Ce projet offrira aux sportifs de la commune, et notamment aux jeunes, des équipements modernes et adaptés à leurs pratiques sportives.
La fin du chantier est prévue pour décembre 2026.

Vendredi 3 octobre : visite du chantier des élus, en compagnie du Préfet et du Sous-préfet.

La pose symbolique de la 1ère pierre par M. le Maire. (photo: Le Télégramme)

• LE FUTUR BÂTIMENT ASSOCIATIF

La rénovation du hangar, situé rue de la Fontaine à proximité de l'ancien collège saint-Laurent, prévue pour 4 associations (Les Restos du Cœur, Le Secours Populaire, Le Secours Catholique et la création d'un atelier solidaire) a débuté.
Les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année 2026.

SÉCURISATION DE LA ROUTE DE CARHAIX

La haie située dans la partie basse de la route de Carhaix a été enlevée et remplacée par des potelets.

Celle-ci devenait dangereuse pour la visibilité des riverains et continuait d'empiéter sur le chemin piétonnier. Ce dernier sera réaménagé lorsque les conditions climatiques le permettront.

IMPLANTATION DE MASSIFS

Les Services Techniques ont créé des massifs de vivaces et arbustifs (miscanthus, hydrangea, abelia, philadelphus, choysa,...), rue Verte Vallée, afin d'égayer le quartier et en rappel avec les parterres déjà existants à l'EHPAD.

INSTALLATION D'HOTELS À INSECTES

Dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage de la planète qui s'est déroulée le 20 septembre, plusieurs "hôtels à insectes" ont été fabriqués par des enfants du Conseil Municipal Jeune, et installés à différents endroits sur la commune.

En photo, l'hôtel installé parmi les parterres qui entourent l'église.

INSTALLATION DE PARKING À VÉLOS

Des parks - supports à vélos ont été installés sur la commune (place Jean Auffret, place du 9 avril 1944,...), en remplacement des équipements abimés.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2025

Jeudi 6 novembre a eu lieu la remises des prix aux gagnants du concours des maisons fleuries 2025.
En présence des membres de la commission de fleurissement, les lauréats et le jury se sont vus remettre un diplôme et un bon d'achat de 25€.

Les membres du jury :
Françoise GUEGAN (Bulat-Pestivien),
Annie LE GUILLOUX (Duault)
et Corinne CHAOU (Pont-Melvez).

POINT URBANISME

Documents relatifs à l'urbanisme, délivrés au 1er décembre 2025

- Certificats d'urbanisme informatifs : 101
- Certificats d'urbanisme opérationnels : 4
- Déclarations préalables : 53
- Permis de construire : 9
- Permis d'aménager : 1
- Déclaration d'Intention d'aliéner : 43

RAPPEL SUR L'ADRESSAGE

Comme évoqué dans le Tud Kallag de juillet 2025, l'adressage sur Callac est en cours et arrive aujourd'hui dans sa dernière phase.

En effet, les nouvelles dénominations de voies sont à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 10 décembre 2025. Les propriétaires concernés par ces changements seront par la suite informés par courrier

LE BILAN DU CAMPING

(Période du 1er janvier au 1er décembre 2025).

Evolution des recettes du camping (mise en place des chalets-tonneaux en 2022 et du mobilhome en 2025)	
ANNEES	**RECETTES**
2018	9 170,40 €
2019	6 929,84 €
2020	6 575,36 €
2021	9 046,40 €
2022	17 211,00 €
2023	19 129,10 €
2024	15 741,60 €
2025	**24 121, 12 €**

RECETTES	
Camping	• location des chalets : 4 838,62 € • location du mobilhome : 3712,76 € • emplacements : 15 250,54 € soit un total de : 23 801,92 €
Mini-golf	317,50 €
Vente de glaces	137,65 €
TOTAL	**24 121,12 €**

TAUX D'OCCUPATION	2025	2024	2023
Juin	14,68 %	17,69 %	19,62 %
Juillet	33,72 %	22,04 %	16,42 %
Août	45,09 %	22,27 %	18,54 %
Septembre	11,67 %	7,30 %	5,68 %
Octobre	5,83 %	0,31 %	0,13 %

EXPRESSION LIBRE - LE MOT DE LA MINORITÉ

Chères Callacoises, chers Callacois,

Élus au sein du Conseil Municipal depuis 2014 (et même depuis 2008 concernant Madame Bouillot), nous avons eu la passion, la fierté et le plaisir de participer activement à la vie de notre commune et d'autres collectivités, dans la Majorité de 2014 à 2020, puis dans la Minorité depuis 6 ans bientôt.

- Nous souhaitons, après en avoir réfléchi, vous informer que nous ne solliciterons pas de nouveau mandat lors des élections municipales de mars 2026.
  Cette décision, mûrement aboutie, ne changera rien à l'attachement profond que nous apportons à Callac et à son avenir
- Nous tenons à remercier l'ensemble des habitants de notre commune pour la confiance accordée et ces riches échanges que nous avons eus au fil des années. Servir l'intérêt collectif a toujours été notre priorité motivée par notre sens du Bien Public.
- Nous regrettons que la majorité, dans sa gouvernance, nous ait souvent tenus à l'écart des réunions ou commissions, quand bien même que cela se soit amélioré sur la fin.
- Nous avons tissé et gardé des liens très forts entre nous et avec les membres de notre équipe. Et nous avons regardé avec effarement la majorité se déchirer et perdre ses élus au long du mandat, subissant souvent un climat pesant.
- Nous souhaitons ici exprimer notre inquiétude quant à la situation financière future de notre commune. Le projet porté par la majorité (dojo, tribunes, nouvelle école, nouvelle médiathèque, et sans doute cinéma et aménagements extérieurs…) nous semble disproportionné pour les capacités financières de Callac.
- Notre expérience nous a appris que dans ce type d'opération, des coûts supplémentaires apparaissent toujours entre le projet initial et sa réalisation.
- Dans le contexte national actuel, il est également certain que les subventions espérées ne seront pas à la hauteur des attentes de monsieur le Maire et son équipe. Nous redoutons que ces projets n'hypothèquent durablement les finances communales et que vu la durée des emprunts (25 à 30 ans), les marges de manœuvre pour d'autres actions nécessaires à la vie des Callacois ne soient fortement amputées.
- Ce projet, "inventé" par des élèves architectes de Rennes comme exercice de style, a été adopté par monsieur le Maire qui en a fait "son" projet sans jamais avoir proposé une alternative globale plus raisonnable, mieux adaptée aux moyens de la commune, répondant aux besoins des familles et des citoyens.
- Nous regrettons que le Maire ait interrompu la continuité de l'action municipale décidée depuis la mandature de Madame Le Jeune pour réparer les erreurs commises dès l'origine sur le gymnase Monfort : le toit n'est toujours pas étanche, les murs ne sont toujours pas isolés et les panneaux photovoltaïques sont passés aux oubliettes.
- Et nous déplorons que Callac, commune forestière, n'ait pas planté un seul arbre en 6 ans.
- Pour finir, nous partageons notre forte inquiétude pour l'EHPAD en grosses difficultés financières cumulant déficit structurel (masse salariale mal contrôlée) et bien sûr déficit conjoncturel (inflation, prix de l'énergie, Covid). Il est fort probable que la commune soit appelée à combler ce déficit, 900 000€ à ce jour, sans compter 2025. Et ce, à court terme. Les provisions des années précédant 2020 ayant déjà servi à éponger 500 000€ de plus.

Nous vous souhaitons la meilleure année possible à venir.

Bloavez mad !

Bloavezh mat, un ti ditolog hag uhel ar bern fagot !

Bonne année, une maison sans souris et des fagots en abondance !

Lise, Martine, Jean-Pierre et Alain.

INFORMATIONS

EFS - DON DE SANG

Dates des prochaines collectes de sang			
Janvier	Avril	Juin	Octobre
16	10	19	16

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients

DROIT DE RÉPONSE IMMÉDIAT

Réponse à l'article de la minorité.

Nous ne pouvons laisser dire certaines choses sans réagir.

- Si nous regardons dans le rétroviseur, en 2020, à notre arrivée, la commune était dans l'impossibilité d'investir : il y avait une interdiction d' emprunter pendant deux ans au minimum.
  Malgré cela nous avons réalisé beaucoup de choses avec peu de moyens, et aujourd'hui, la situation financière de la commune est saine, ce qui nous permet d'avancer.
- Les élèves architectes de l'école d'architecture de Rennes étaient à Callac en formation et avaient la liberté d'imaginer Callac comme ils le souhaitaient. A aucun moment cela ne nous à influencé. Nous avons travaillé à partir du projet P.V.D, en réalisant une étude programmatique avec les ateliers du Rouget. C'est cette étude et son plan guide pour les dix prochaines années que nous suivons en priorisant nos actions, et cela sans mettre en péril la situation financière.
- Quel plus beau symbole que l'arbre de vie planté au jardin public en référence aux donneurs d'organes ?
- Comme la majorité des EHPADS, nous avons des difficultés financières avec un niveau d'endettement moins important que certains EHPADS par résidents. A qui la faute ? Le covid, l'inflation de l'énergie (fioul ,électricité), les directives de l'Etat, le Ségur de la santé, l'augmentation du point d'indice augmentant d'autant la masse salariale.

Oui, la situation est complexe mais sous contrôle. 2025 devrait être à l'équilibre grâce l'accompagnement de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental. C'est avec eux que nous travaillons pour un retour à l'équilibre, voir un excédent en 2028.

INFORMATIONS

AIDE AU PAIEMENT DE LA FACTURE D'EAU

SMAEP KBA
Eau potable du Kreiz-Breizh et de l'Argoat

Vous rencontrez des difficultés à payer votre facture d'eau ?

Le Syndicat mixte d'adduction en eau potable du Kreiz Breizh Argoat (SMAEP KBA) peut vous accorder une aide financière.
Prenez contact avec le Centre Communal d'Action Social de votre commune.

- **Quelle aide sociale ?**

Une aide sociale de 50€ tous les 3 ans pour vous aider à payer votre facture d'eau, si vous rencontrez des difficultés sociales, financières ou professionnelles.

- **Pour qui ?**

Les personnes rencontrant des difficultés financières pour payer leur facture d'eau ;
Abonnées depuis au moins 1 an à Véolia ;
(les entreprises sont exclues, exception faite aux exploitants agricoles dont les compteurs peuvent être à usage personnel et professionnel)
Ayant un quotient familiale inférieure à 700€ ;
En résidence principale sur les communes de :
Lohuec, Calanhel, Plourac'h, Plusquellec, Callac, Bulat-Pestivien, Maël-Pestivien, Carnoët, Duault, Saint-Servais, Saint-Nicodème, Peumeurit-Quintin et Trémargat.

- **Quelles démarches ?**

Contacter le secrétariat de votre commune au son CCAS
Munissez-vous de :
-Votre quotient familial,
-Votre dernière facture de Véolia.

- **Quelle date à respecter ?**

Pour permettre le bon traitement de votre dossier, les demandes sont à déposer jusqu'à début septembre de l'année en cours.

HOMMAGE À FÉLIX LEYZOUR

(photo: Ouest-France)

Le lundi 8 décembre, c'est avec une profonde émotion que la population de CALLAC apprend le décès de notre ami FELIX LEYZOUR, à l'âge de 93 ans.

FELIX ést né à PLOURAC'H le 22 juillet 1932. Fils d'agriculteur, c'est après une brillante scolarité à PLOURAC'H, puis au cours complémentaire de CARHAIX, que tu intègres l'école normale. Ton diplôme en poche, tu débutes ta carrière d'instituteur à MATIGNON.

Très rapidement, tes convictions politiques prennent le dessus et tu adhères au parti communiste français en 1953.
Elu conseiller municipal à SAINT-BRIEUC et conseiller régional, tu es élu conseiller général du canton de CALLAC en 1970. Tu y siégeras pendant 38 ans comme vice-président en charge de la voirie départementale.

En 1989, ta carrière politique prend une nouvelle dimension, avec un retour dans ton Centre-Bretagne, à CALLAC, où tu conduis une liste aux élections municipales et l'on connait le résultat : tu deviens Maire de la commune, fonction que tu occuperas pendant trois mandats. Tu es élu sénateur en septembre de la même année, puis, en 1997, tu es élu député de la circonscription de GUINGAMP.

Durant ces trois mandats de maire, de nombreuses réalisations ont vu le jour à CALLAC :
La rénovation de l'école actuelle pour 4 millions 500 mille francs, de très grosses réparations sur l'église (murs, toiture, mérule sous l'autel, peinture intérieure) et ce, pour 4 millions 300mille francs. En 1996, pour permettre à notre grande équipe de rink-hockey de pouvoir disputer les différentes compétitions européennes à domicile, tu fais construire le gymnase ALBERT MONFORT pour 2 millions 500 mille francs.

Dès 2004, la décision est prise de céder le foyer-logements aux H.L.M., avec qui nous décidons, d'un commun accord, de reconstruire un nouvel établissement devenu l'EHPAD de la Verte Vallée. Les travaux démarrent à la fin de tes mandats, coût prévisionnel : 8 millions d'euros.

Bien d'autres réalisations ont eu lieu durant ces trois mandats : la maison de l'épagneul breton, l'extension du boulodrome, la rue des martyrs, et j'en oublie.

(photo: Le Télégramme)

Très proche de la population, tu as créé le Comité Cantonal d'Entraide pour venir en aide aux plus fragiles (aide ménagères, soins à domicile, portage de repas chaud).

En 2007, tu décides de mettre un terme à ta carrière politique. C'est ainsi que tu laisses derrière toi le souvenir d'un homme très humain, proche de ses concitoyens et au service de tous.

Kénavo Félix.

LA MAISON DE L'ÉPAGNEUL BRETON

Fréquentation

(Période du 1er janvier au 1er décembre 2025).

	Nombre de personnes	
	2025 (11 mois)	**2024** (12 mois)
Expositions temporaires	797	628
Exposition épagneul breton	243	382
Tourisme et informations diverses	544	594

En ce moment

exposition temporaire
"Poésies d'aquarelles"

Les membres de l'association Plijadur o livañ, section peinture d'Eostiñ Spered ar Yezh, présentent leurs aquarelles créées à partir de poèmes, et inversement, des poèmes à partir d'aquarelles.
Cette exposition est visible du 13 décembre 2025 au 30 janvier 2026, aux horaires d'ouverture de la MEB.

INFORMATIONS

LES ATELIERS NUTRITION

ATELIER NUTRITION : Et si être retraité c'était oser autre chose que les recettes de grand-mères ?

Séances de prévention pour les plus de 60 ans.

Après le succès des ateliers sur la mémoire et dans le cadre de la programmation soutenue par la Conférence des financeurs des Côtes d'Armor et l'association Pour Bien Vieillir Bretagne, Les Insatiables, qui luttent contre les inégalités face à l'alimentation, proposent des ateliers de prévention pour appréhender l'alimentation de manière ludique et innovante.

AU PROGRAMME

Le mercredi 7 janvier 2026 de 10h30 à 12h, à la salle de Kerbuannec, l'association Les Insatiables s'invite à Callac et proposera aux habitants de plus de 60 ans une conférence interactive sur l'alimentation à 360° pour vieillir en bonne santé ! Cette conférence est publique et ouverte à toute personne retraitée.
Mené en partenariat avec la Mairie de Callac, cet atelier sera l'introduction d'une série de 5 séances, placées sous le signe du plaisir dans l'assiette, des besoins nutritionnels et de la dégustation en pleine conscience.

Les participants seront invités à s'inscrire aux 5 séances à la suite de la conférence, qui auront lieu les mercredis 14 - 21 -28 janvier, Jeudi 29 janvier et mercredi 11 février de 10h30 à 12h, à la salle de Kerbuannec, et qui ont pour but d'aller plus loin dans les notions abordées lors de la conférence. Une diététicienne accompagnera le groupe sur l'ensemble du parcours, partagera des recettes originales pour renforcer les connaissances sur la nutrition, transmettra des astuces sur l'alimentation locale et abordera l'importance de l'activité physique. Le parcours est aussi l'occasion de rencontrer des habitants du territoire autour du manger mieux.

Informations complémentaires :

Les Insatiables invitent les interréssés de plus de 60 ans à participer, et à contacter la Mairie pour tout renseignement au **06 74 90 57 53** ou à **communication@mairie-callac.fr.**

Cet atelier est **gratuit** et se déroulera à la salle Kerbuannec de Callac.

Les INSATIABLES Groupe SOS

Cet événement est organisé dans le cadre de la programmation "Les Insatiables des Côtes d'Armor", qui organisent de nombreuses animations culinaires pour tous les seniors, et qui se poursuit jusqu'en 2026 dans tout le département. Contact : bretagne@lesinsatiables.org

ALLOCATION DÉCÈS

Mes aides
France Travail

• DÉCÈS : UNE INFORMATION UTILE À FAIRE CONNAÎTRE AUX PROCHES

Dans le cadre de sa lutte contre le non-recours aux droits, France Travail fait la promotion d'une allocation spécifique destinée aux proches d'un allocataire décédé. Une information qui pourrait être utilement relayée dans les services d'état civil des mairies.

Beaucoup l'ignorent, mais les proches d'une personne décédée qui percevait une allocation chômage peuvent se voir verser par France Travail une allocation décès, dont le montant peut être non négligeable et peut, par exemple, être une aide bienvenue pour le financement des obsèques.
Il pourrait s'avérer utile que cette information soit connue des agents des services d'état civil pour qu'ils puissent, le cas échéant, la faire connaître aux proches d'un défunt.

• ORDRE DE PRIORITÉ

Cette "allocation décès" versée par France Travail concerne les proches d'un demandeur d'emploi décédé et percevant l'ARE (allocation de retour à l'emploi). L'allocation peut être versée même si la personne faisait l'objet d'un "différé d'indemnisation" (période pendant laquelle une personne licenciée touche ses indemnités de licenciement et ne perçoit donc pas encore l'allocation chômage).

Contrairement à ce qui est indiqué sur le site service-public.fr à ce jour, l'allocation décès n'est pas seulement réservée aux personnes "vivant en couple" avec l'allocataire décédé, indique France Travail : peuvent aussi y prétendre les enfants et les ascendants du défunt.

Les proches susceptibles de toucher cette aide sont le conjoint, partenaire d'un pacs ou concubin de la personne, ses enfants ou ses ascendants. L'article 36 du règlement général de France Travail, qui fixe les règles de ce dispositif, dispose que lorsque la demande est faite dans les trente jours qui suivent le décès, l'allocation décès est versée par priorité au conjoint, puis aux enfants s'ils étaient à la charge du défunt, puis aux ascendants.

Au-delà du délai de trente jours, l'allocation est versée sans ordre de priorité au premier qui en fait la demande. Si la demande est faite en même temps par plusieurs personnes "du même rang" - plusieurs enfants par exemple –, l'allocation est répartie entre eux.

• QUEL MONTANT ?

Le montant de l'allocation décès de France Travail est fixé à "120 fois le montant journalier de l'allocation dont bénéficiait ou aurait bénéficié le défunt", soit environ 4 mois d'allocation chômage. Si le bénéficiaire est le conjoint du défunt et a des enfants à charge, ce montant est majoré de 45 fois le montant journalier par enfant à charge (soit environ un mois et demi d'allocation).

Ce qui peut aboutir à une somme non négligeable : le site service-public.fr prend l'exemple d'un allocataire percevant 30 euros par jour d'allocation et ayant deux enfants à charge : l'allocation décès s'élèverait alors à 6 300 euros.

Cette allocation étant un capital décès et non un revenu de remplacement, elle n'est pas imposable et pas soumise à la CSG ou à la CRDS.

• QUELLES DÉMARCHES ?

Attention, là encore les choses ont évolué par rapport à ce que l'on peut trouver sur le site service-public.fr : celui-ci indique que la démarche doit se faire par courrier. France Travail indique qu'il suffit en fait que le demandeur se présente, "sans rendez-vous le matin" à l'agence France Travail dont dépendait le défunt, ou par téléphone au 3949.
Il faudra se munir du numéro de dossier du demandeur d'emploi décédé, d'un acte de décès et des pièces justificatives de son lien avec le défunt.

La demande peut être faite jusqu'à deux ans après le décès. Mais face à des personnes en situation de précarité financière, qui auraient par exemple des inquiétudes sur le financement des obsèques, les agents de l'état civil peuvent inviter ces personnes à faire immédiatement la démarche auprès de France Travail.
La totalité de l'allocation leur sera versée en une fois.

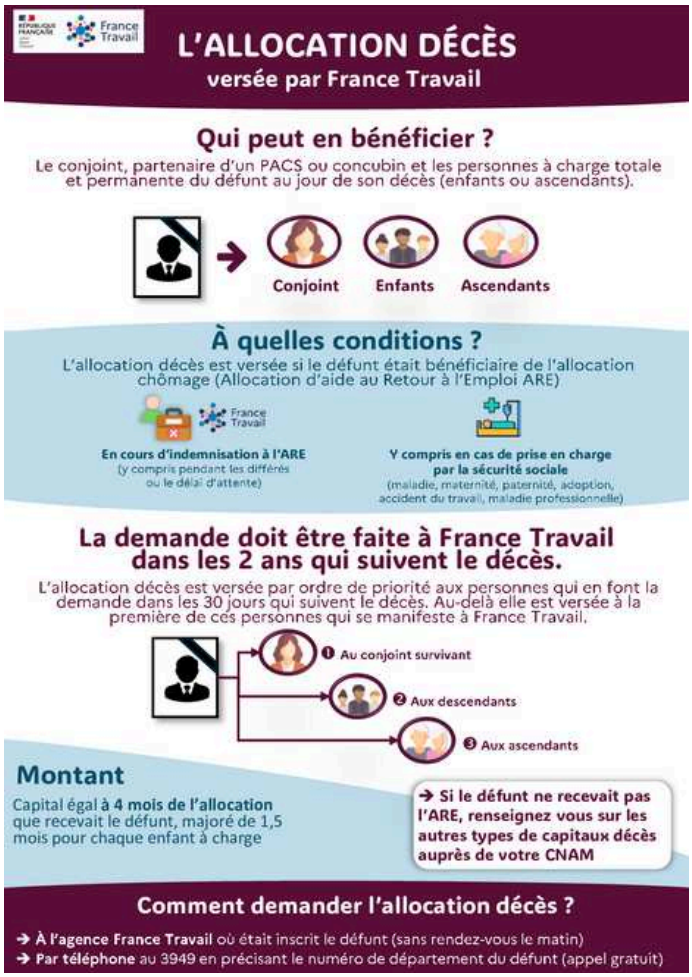

FINANCEMENT DE PROJET INNOVANT DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Vous êtes un acteur local, association, entreprise ou collectivité ?
Vous avez un projet qui ambitionne de transformer le territoire ?
Vous recherchez un financement ?
Le programme LEADER est le programme européen de proximité sur le territoire du Pays de Guingamp (Guingamp-Paimpol Agglomération + Leff Armor Communauté). Il permet le financement de projets de développement local portés par des associations, des collectivités ou des entreprises, sur 3 grandes thémathiques :

- Economie : l'essor d'une économie rurale forte et résiliente, à travers la valorisation en local des ressources et des productions du territoire. Le programme soutient le changement de pratiques d'activités déjà existantes mais aussi l'émergence de nouvelles activités liées à la transition.
- Accessibilité des services : rapprocher les habitants des services quand ceux-ci sont encore trop éloignés, grâce au développement des services dans les centralités et à l'amélioration des conditions d'accès physique et sociale.
- Engagement citoyen : Le développement de la culture de l'engagement, de l'implication citoyenne tout au long de la vie, et de la concertation.

Les projets explorent des nouvelles solutions à l'échelle des bassins de vie, permettant de répondre à des besoins locaux identifiés, économiques, sociaux et écologiques.

COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE
L'Europe s'engage en Bretagne

CONTACT

Myriam SEIB
02 96 13 13 50
m.seib@guingamp-paimpol.bzh

L'APPLI CARTE VITALE DISPONIBLE SUR SMARTPHONE

L'appli carte Vitale disponible sur smartphone.

L'appli carte vitale est désormais disponible en Côtes d'Armor. L'appli carte vitale est une alternative complémentaire à la version physique, elle ne vient pas la remplacer. Elle est disponible gratuitement sous Android (Google Play) et IOS (App Store) et peut être activée par les personnes affiliées à un organisme de l'assurance maladie, de la mutualité sociale agricole (MSA) ou de la MGEN.

Télécharger l'appli carte vitale, mode d'emploi.

Pour pouvoir télécharger et activer l'appli carte vitale, il faut :

- Avoir un compte ameli ouvert
- Avoir 16 ans et plus

Comment activer votre appli carte vitale ?

Deux démarches sont possibles pour obtenir votre carte vitale sur l'appli :

- Vous détenez une carte nationale d'identité électronique (carte à puce au format carte bancaire), vous pouvez crée votre identité numérique dans l'application France identité pour activer l'appli carte vitale.
- Vous ne disposez pas de France identité ou refusez de l'utiliser, ou vous ne disposez pas de la nouvelle carte d'identité électronique, un parcours d'activation vidéo est déployé progressivement jusqu'à l'automne 2025.

L'appli carte vitale : quels avantages concrets ?

- Avec appli, plus d'oubli de sa carte vitale
- Une carte vitale toujours à jour
- Des dépenses de soins facilement consultables
- En cas de perte ou de vol de la carte vitale, une version dématérialisée rapidement disponible.

Pour en savoir plus : https://www.applicartevitale.fr

LA LECTURE ? UN SUPER-POUVOIR !

IL EST AVÉRÉ QUE LES ENFANTS LISENT DE MOINS EN MOINS. MAIS POURQUOI EST-CE SI GRAVE ? AU FOND, LIRE, ÇA SERT À QUOI ?

Les avantages de la lecture pour les enfants

Lire pour apprendre à penser.

Le langage structure la pensée. Sans lui, pas de réflexion aboutie. Un enfant qui lit enrichit son vocabulaire, comprend mieux les nuances et affine sa manière de s'exprimer. Il ne se contente plus de ressentir, il apprend à formuler.

Sans lecture, la pensée reste floue, approximative. Un texte, ce n'est pas une accumulation d'informations. C'est une démonstration, un raisonnement, une vision du monde. Lire, c'est apprendre à distinguer un argument d'une opinion, un fait d'une interprétation. **Un enfant qui lit apprend à ne pas subir, à ne pas répéter sans comprendre, à ne pas accepter sans questionner.**

Lire pour renforcer sa mémoire et sa concentration.

La lecture exige un effort : suivre le fil, mémoriser, faire des liens. Dans un monde où l'attention est sollicitée à chaque instant, savoir se concentrer sur un texte est une compétence essentielle.

Lire pour mieux comprendre les autres.

Un enfant qui lit découvre des vies qu'il n'aurait jamais croisées, des histoires qui l'obligent à ressentir autrement.

La lecture apprend à écouter, à ressentir, à respecter.

Lire pour réussir à l'école et au-delà.

Les élèves qui lisent régulièrement ont de meilleurs résultats scolaires : comprendre un énoncé en mathématiques, analyser un document en histoire, rédiger une réponse en sciences… tout repose sur la capacité à lire et interpréter un texte.

Lire pour stimuler l'imagination et la créativité.

La lecture permet de penser autrement, d'imaginer des solutions, de développer un regard neuf sur le monde.

C'est un moteur d'innovation et d'inspiration.

Lire pour se construire en tant qu'individu

À travers les livres, les enfants se confrontent à des questions existentielles, s'identifient à des personnages, trouvent des réponses aux interrogations qu'ils n'osent parfois pas formuler. La lecture est un espace intime où l'on apprend à comprendre ses émotions, ses désirs, ses peurs.

Lire pour réduire le stress et favoriser le bien-être.

S'immerger dans un livre contribue au bien-être général, améliore la santé mentale et la qualité de vie.

Lire pour se préparer à la vie professionnelle.

Un adulte qui sait lire est un adulte qui sait apprendre. Dans un monde en constante évolution, savoir comprendre et analyser un texte est essentiel : pour suivre une formation, s'informer, argumenter…

Lire, c'est acquérir des outils pour s'adapter.

Lire pour cultiver l'autonomie et la liberté.

Lire, c'est choisir : ses lectures, ses idées, ses influences. Un lecteur aguerri ne se contente pas d'absorber l'information, il la questionne, il l'interprète. La lecture aide à **prendre du recul**, à ne pas être prisonnier des discours dominants, à se forger une opinion éclairée. **Un enfant qui lit devient un adulte libre.**

EN RÉSUMÉ :
OFFRIR AUX ENFANTS LE GOÛT DE LIRE,
C'EST LEUR DONNER UN OUTIL POUR GRANDIR EN AUTONOMIE,
EN INTELLIGENCE ET EN HUMANITÉ.
LIRE, C'EST COMPRENDRE.
COMPRENDRE, C'EST POUVOIR AGIR.

Les avantages de la lecture pour les enfants

Les écrans : attention, danger !

On entend souvent dire "Mes petits enfants, ils se débrouillent mieux que moi, tu leur mets un téléphone dans les mains, ils savent tout de suite s'en servir !"… or aujourd'hui, beaucoup d'enfants peinent à organiser leurs réflexions, à exprimer clairement une opinion, à comprendre le monde qui les entoure : **le remplacement massif de la lecture par la consommation du numérique a des effets dévastateurs** aujourd'hui démontrés par un vaste ensemble d'études scientifiques. Des influences négatives sur le cerveau, le langage, la concentration, l'impulsivité, l'obésité, le sommeil, l'anxiété la réussite scolaire ou même l'espérance de vie…. Tout le contraire de la lecture, en somme !
Ne nions pas les avantages d'Internet, qui met à notre disposition d'immenses gisements d'informations. Seulement voilà : les compétences nécessaires pour les utiliser ne s'acquièrent pas sur les écrans. **Naviguer efficacement sur le Web, sans se faire balader, suppose de solides compétences que seule la lecture permet.** Et les grands dirigeants du numérique ne s'y trompent pas, lorsqu'ils prennent soin de mettre leurs propres enfants à l'abri des outils qu'ils mettent entre nos mains !

Pour aller plus loin…

Deux livres de Michel Desmurget, qui détaillent largement les résultats de ces études :

- *La fabrique du crétin digital*. Les dangers des écrans pour nos enfants. Paru en 2019.

- *Faites-les lire !* Pour en finir avec le crétin digital. Paru en 2023.

… et bien d'autres, disponibles à la bibliothèque.

Et pour donner le goût de lire, rappelons que tous les mercredis à la bibliothèque,
Suzanne lit des histoires.
Venez partager ce moment avec votre enfant !

ET LES BÉBÉS ?
PEUT-ON LIRE AVANT DE SAVOIR LIRE ?

LA RÉPONSE EST OUI, 1000 FOIS OUI !
DÈS LE 2E MOIS DE SA VIE, LA LECTURE APPORTE À L'ENFANT BEAUCOUP PLUS QU'ON NE L'IMAGINE.

L'enfant qui ne parle pas encore.

Bien avant de savoir parler, l'enfant est habité par les mots qu'il entend. Et il les reconnait, quand on lui raconte une histoire. Bien sûr, il ne comprend pas comme nous, mais il comprend quelque chose et c'est important pour lui.
Bien avant la signification des mots, pour le bébé, il y a **la musique de la parole, le rythme de la phrase**… Et déjà, il perçoit deux formes différentes de la langue :
- La langue du quotidien, qui permet de se comprendre "à demi-mot" dans une situation vécue ensemble
- La langue du récit raconté, plus structurée, dans laquelle il commence à percevoir undébut, des péripéties et un dénouement…
Entendre des histoires ou des comptines lui permet de s'approprier les rythmes et les structures de la langue. Ceci l'aidera plus tard dans son apprentissage de la parole, puis de l'écriture. Ce jeu est aussi essentiel pour une bonne construction de la personnalité.

L'enfant qui commence à parler a énormément besoin d'entendre et de répéter. Quand il accède à la signification des mots et des phrases, c'est un monde qui s'ouvre à lui. Et pouvoir dire les choses, c'est aussi se les approprier, les maîtriser… d'où l'importance de la répétition !
En même temps, il a toujours une grande curiosité de l'écrit : il veut savoir « ce que ça veut dire », il veut entendre des histoires.
Il pourra alors s'identifier à des personnages qui vivent la même chose que lui : la naissance du petit frère, la peur d'aller se coucher, la découverte du pot… C'est ainsi qu'il commence à s'approprier le monde et à mettre à distance ses propres angoisses : savoir que d'autres peuvent les ressentir, savoir qu'on peut les nommer, c'est un moyen de les apprivoiser.

Laisser l'enfant choisir un livre.
La couleur, l'illustration… parmi un choix de livres, il y en a toujours un qui va retenir son attention, et ce n'est jamais par hasard : ce livre évoque quelque chose pour lui à ce moment précis. Il ne faut donc pas s'étonner s'il choisit toujours le même pendant une période de son développement.

Un rituel à partager.
Il est important que cette lecture soit vécue comme un moment privilégié de partage des émotions, des découvertes, des peurs, des étonnements… Cet échange permet à l'enfant de confronter ses impressions à celles de l'adulte. La relation affective qui s'établit lors de la lecture est également essentielle pour aider l'enfant à construire sereinement les informations qu'il reçoit.
Et si votre bébé ne comprend pas les subtilités d'une histoire, il est capable de ressentir la déclaration d'amour que vous lui faites en la lisant.

BIBLIOTHÈQUE

L'ÉCOLE DE CALLAC PARTICIPE DEPUIS 3 ANS AU PRIX DES INCORRUPTIBLES

L'Association **Le Prix des Incorruptibles**, créée en 1988 avec la collaboration de Françoise Xenakis, a pour objectif de susciter l'envie et le désir de lire chez les plus jeunes : actions lecture autour d'une sélection de qualité et/ou création d'un roman avec le **Feuilleton des Incos**, les faisant ainsi entrer dans les coulisses de la création.
Pour être Incorruptibles, les jeunes lecteurs s'engagent à :
- lire les ouvrages qui ont été sélectionnés
- se forger une opinion personnelle sur chacun des livres
- voter pour leur livre préféré.

En 2024, pour la 35e édition du Prix, ***525 828 jeunes lecteurs*** ont lu et voté pour leur livre préféré en France, dans les DROM/COM et à l'étranger, un record ! Il est important de garder à l'esprit que le nombre final de votants n'est pas représentatif du nombre de participants au Prix et que, grâce aux professionnels du livre et de l'éducation, ce sont bien des centaines de milliers de lecteurs qui ont découvert et lu les livres tout au long de l'année scolaire, et qui ont aussi échangé, débattu, joué et été inspirés par leurs lectures dans près de 9 000 structures inscrites.

ÇA SE PASSE À LA BIBLIOTHÈQUE DE CALLAC :

- **Comité-lecture jeunesse** tous les 1ers mercredis du mois, de 18 à 19 h.
- **Comité-lecture adultes** un samedi par mois de 14 à 15 h.
  Participation libre, chacun parle de ce qu'il a aimé (pas de thème imposé)
- **Lectures à voix haute :** un jeudi par saison environ à 20 h, sur un thème proposé à l'avance (prochaine date jeudi 22 janvier, sur le thème national des Nuits de la lecture : "Villes et campagnes").

ASSOCIATIONS

LE SONART – ECOLE DE MUSIQUE ET D'ART DU PAYS DE CALLAC ET BOURBRIAC

Que vous soyez d'ici ou d'ailleurs, que vous cherchiez des cours de dessin, de piano, de chant, de guitare, de trompette, de thérémine, de biniou ou d'hélicon, soyez les bienvenus à l'association « Le Sonart ».
Les cours sont répartis sur 30 semaines avec une organisation hebdomadaire et un calendrier annuel fournis au moment de l'inscription. Le projet pédagogique propose en plus aux adhérents qui le désirent de participer à des cours collectifs pour découvrir le plaisir de jouer ensemble. Ces ateliers, gratuits pour les adhérents, préparent également les élèves qui le souhaitent à des représentations pour diverses manifestations.
Afin d'élargir la palette d'instruments proposés, n'hésitez pas à nous faire part de vos envies afin que nous trouvions les professeurs pour y répondre.
Le Sonart a reçu cette année le soutien du département comme école d'initiation musicale, le soutien de l'agglomération et le soutien financier de plusieurs communes du secteur dont Callac.

CONTACT

07 65 71 23 13
sonart-callac@emailasso.net
FACEBOOK : Le Sonart

LES CHAPELLES ENVIES

Les Chapelles Envies sont un ensemble de concerts dans les chapelles et églises du canton de Callac. Organisées par l'artiste chanteuse Dénèbe et chapeautées par l'association Événements Breizhés, elles sillonnent les communes et ouvrent le patrimoine pour y faire résonner voix et instruments. Chaque concert est unique et invite des artistes différents. Une occasion de vivre un moment de beau dans nos belles chapelles et églises.
Déjà deux ans de rencontres musicales, le répertoire se professionnalise et amène une musique et des instruments variés jusqu'aux habitants du canton.

CONTACT

Camille QUERCRON
Chargée de projet

06 73 06 37 66

Un vrai moment de partage, de douceur et de joie !
La programmation 2026 sortira en avril, dans les commerces, mairies, office de tourisme.
N'hésitez pas à en parler autour de vous : ce projet a vocation d'offrir une occasion de sortir aux personnes seules.
Nous encourageons le public à prendre le temps de venir en covoiturage, à vélo ou à pieds, selon la proximité du concert avec votre lieu d'habitation.
Au plaisir de vous voir !

D² - DYNAMIQUE ET DÉVELOPPEMENT

L'événement "**Troc graines et troc plantes**" de D2 (Dynamique et Développement) sera de retour au printemps 2026. Après trois éditions couronnées de succès en intérieur à la salle des fêtes de Callac, l'événement se déroulera cette année en extérieur, à Kan a Dour, afin d'offrir plus d'espace et de flexibilité pour cette fête dynamique autour du jardin.

La "Big Fête du Jardinage" se tiendra le samedi 25 Avril 2026 à Kan an Dour de 10h à 16h.
Entrée gratuite - Participation libre

Cette année, l'événement accueillera les traditionnels stands de troc plantes et aux graines, ainsi que les vendeurs de produits horticoles habituels. Les organisateurs prévoient également un marché artisanal et un vide grenier. Tous ceux qui souhaitent réserver un emplacement pour vendre, bénéficieront du prix compétitif de 1€ le mètre !
L'événement célébrera les Jardins et les jardiniers du plus expert aux débutants mais aussi les plus curieux. Les bénévoles de D2 tiendront le stand de restauration avec la cuisine mobile pour proposer de délicieux plats chauds tout au long de la journée.
En préparation également de multiples ateliers et animations !

Les vendeurs ou exposants intéressés peuvent contacter Emma par SMS au 07 61 58 68 08 ou Aline au 07 43 60 87 83 pour réserver une place ou prendre des renseignements.

LA BELLE EQUIPE

Le cinéma associatif Argoat, implanté en cœur de ville, place de l'église, fonctionne toute l'année avec, en 2025, une moyenne de 12 séances par semaine. Notre cinéma de Callac a retrouvé en 2024 une fréquentation similaire à la période pré-crise sanitaire, avec près de 10 800 entrées.

Depuis 1993, plus de 30 ans, notre salle est gérée par l'association La Belle Équipe qui travaille à la diffusion cinématographique en proposant aux spectateurs une grande diversité de programmation. Son objectif est de rendre accessible au plus grand nombre non seulement les films grand public, mais aussi des films plus exigeants – de toutes nationalités, en Version Originale ou en Version Française – et de formes diverses (documentaire, courts-métrage…). L'association souhaite également soutenir et diffuser la production cinématographique régionale, et propose régulièrement des projections accompagnées par des réalisateurs, des enseignants de cinéma ou d'autres intervenants de la société civile. Mais aussi des ciné-concerts, des animations Jeune Public, ou des partenariats avec les différents acteurs du tissu associatif local.

Ainsi 20% de nos entrées sont réalisées grâce au Jeune Public et à l'éducation aux images, avec les écoles de notre bassin de vie, que ce soit avec les dispositifs scolaires Cinécole et École & Cinéma, les séances programmées en collaboration avec les enseignants du collège de Callac ou les services enfance et jeunesse de Guingamp Paimpol Agglomération au niveau du centre de loisirs lors des vacances.

L'association conçoit la salle comme un lieu de rencontres, d'échanges et de débats tant sur le plan culturel que sur les problématiques de société. Cette longue histoire de l'association, de ses bénévoles et sa dynamique constante sont reconnues tant par les spectateurs que par le Centre National de la Cinématographie qui nous a accordé les labels Jeune Public et Patrimoine & Répertoire, résultat d'un travail collectif de longue haleine.

CONTACTS

La Belle Equipe
Cinéma Argoat
Place de l'église
22160 CALLAC

02 96 45 89 43

Erwan **06 86 24 68 67**

Fulub **06 45 32 54 69**

Sylvie **06 77 16 39 92**

Site internet :
cinema-callac.fr

COMPAGNIE "NOIR DE CŒUR"

La compagnie Noir de Cœur est implantée à Callac depuis plusieurs années. Nous proposons tous les vendredis soirs un atelier théâtre initiation et un atelier théâtre pour la réalisation d'une pièce. Un travail préparatoire fait d'exercices et d'improvisations précède chacune de nos mises en scène avec bonne humeur mais néanmoins avec rigueur.
Notre travail trouve son inspiration dans la Commedia dell'arte et dans le théâtre de l'absurde du XXème siècle, ainsi que dans le théâtre d'improvisation (théâtre du forum en particulier).
Pour le printemps 2026, nous préparons une adaptation de la pièce « Le père Noël est une ordure » qui sera jouée en première dans la salle de théâtre de Callac.
L'atelier d'initiation se déroule chaque vendredi de 18h00 à 19h00, nous vous y accueillerons avec plaisir.

CONTACT

06 32 96 43 40

xav.champagne@gmail.com

en venant nous voir le vendredi à 18h

AMICALE DES RETRAITÉS CALLACOIS

L'amicale des retraités Callacois, au nombre de 110 adhérents, se réunit **tous les mercredis après-midi, à partir de 13h30** et jusque 18h, à la salle de Kerbuannec, pour les jeux de cartes (belote, tarot, etc) et pour les boules bretonnes.
Elle organise depuis l'année dernière un super loto à la salle des fêtes et, 2 fois par an, un concours de cartes, en association avec "Le Dix de Der".

Elle offre également aux adhérents plusieurs goûters gratuits, un repas de fin d'année à la salle des fêtes, la galette des rois en janvier, une potée en février lors de l'assemblée générale et un voyage d'une journée en juin.
Le prix de l'adhésion est fixé à 28€ pour 2026.
Tous les nouveaux adhérents sont les bienvenus

CONTACT

Michelle MARTY
Présidente

06 79 55 99 87

CYCLO-CLUB CALLACOIS

Après 50 ans de participation à l'Amicale Laïque de Callac, la section "cyclo" a décidé de rouler de ses propres roues, sous la dénomination "Cyclo-Club Callacois".

Le club a élu un nouveau bureau, composé de :

- **Président** : Joël CARADEC
- **Vice-Président** : Dominique TANGUY
- **Secrétaire** : Alain LE MAT
- **Secrétaire Adjoint** : Erwan LE BIGOT
- **Trésorier :** Christian HERPE
- **Trésorier Adjoint** : Edouard FLOCH
- **Responsable sécurité** : Christophe MOSSE
- **Responsables animations** : Thomas CAUBERE, Harvey ELEY
- **Membres** : Jean-François BOUILLOT, Sylvain BOTREL

Les sorties vélos ont lieu le **mercredi après-midi à 14h** et le **dimanche matin à 8h en été et 9h en hiver.**
Départ du local du plan d'eau.
Les vélos à assistance électrique sont les bienvenus.
Le tarif de l'adhésion au club a été fixé à 50€.

CONTACT

Joël CARADEC
Président

06 73 14 77 32

Toutes les personnes désirant s'adonner à la pratique du vélo sont les bienvenues, avec la possibilité de sorties expérimentales avant toute adhésion.

Renseignements sur le site internet du club : **https://sites.google.com/view/cyclocallac**

LE SECOURS POPULAIRE

Les dates de distribution alimentaire et d'ouverture du vestiaire solidaire pour le 1er semestre 2026						
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
7	4	4	1	13	10	8
21	18	18	15	27	24	22
			29			

CONTACTS

Alain 06 61 76 20 04

Marianne 07 88 66 49 53

Gérard 06 82 91 61 49
(pour le don de meubles, vaisselle, électro-ménager...)

LE SECOURS CATHOLIQUE

Les bénévoles : Marc, Catherine et Maïa.

En septembre 2025, la salle Kerbuannec étant en rénovation, l'équipe de bénévoles du Secours Catholique de Callac a pris ses quartiers au **1er étage de la mairie.** L'accès aux locaux se fait par la façade arrière de la mairie (porte PLB).
Les horaires d'accueil restent inchangés : **le mardi de 9h à 11h30 sans rendez-vous et le jeudi matin de 9h à 11h30 uniquement sur rendez-vous.**
En 2025, nous avons constaté une fréquentation stable de nos permanences (195 visites au 18 novembre).
5 à 6 personnes se retrouvent régulièrement le mardi à l'espace "pause café" animé par Maia.

Plus de 50% des visites se traduisent par à un besoin d'accompagnement (un besoin d'écoute, un accès et des démarches sur Internet, une explication de courriers, une « médiation » ou un contact téléphonique avec une administration ou un acteur privé...).
Au 18 novembre 2025, Sur les 25 familles rencontrées, 12 familles ont bénéficié d'une aide financière. Près de la moitité des aides financières (~47%) ont porté sur la mobilité (une aide sur la facture d'entretien du véhicule, achat de carburant...).

Nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour étoffer l'équipe en charge de l'accompagnement ou pour monter une nouvelle activité. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous sommes aussi comme vous des habitants de Callac qui partageons les mêmes valeurs humanistes de fraternité et de solidarité et sans jugement.

CONTACT

06 31 55 56 96

caritascallac@gmail.com

LA PLB - MUCO

COLLECTE DE JOURNAUX

L'association "PLB MUCO" collecte des journaux depuis deux ans, au profit de la lutte contre la Mucoviscidose.

- Le point de collecte se situe **dans la cour du presbytère**, à l'arrière de l'église.
- Les personnes intéressées peuvent déposer leurs vieux journaux, **non liés et sans magasines** dans les deux conteneurs prévus à cet effet.

Merci d'avance pour votre soutient.

KALLAG RANDO

L'association Kallag rando, comporte 70 inscrits à ce jour.
Tous les vendredis après-midis, les marcheurs se retrouvent à Callac ou dans les communes environnantes . 2 ou 3 circuitsde longueurs différentes sont proposés et chaque sortie se termine par un goûter.
Des sorties à la journée(en bord de mer) avec pique-nique ou déjeuner au restaurant sont programmées également.
Début mai 2026, un séjour de 4 jours à Blainville-sur-Mer dans le Cotentin est organisé.

CONTACT

Jacques Lujan
Président
02 96 45 91 63

Brigitte Boutin-Avencourt
Vice-Présidente
06 42 26 67 81

La Rando Bretagne à Callac le Mardi 14 avril 2026.

La Rando Bretagne est un évènement annuel, sous l'égide de la FFRandonnée Bretagne, organisé à tour de rôle par chacun des quatre départements bretons, L'édition 2026, De l'Argoat à l'Armor, découvrons l'ouest costarmoricain, proposera 8 jours de randonnées dans les terres pour finir le dernier jour sur la côte.

Etape 5 à Callac, boucle d'environ 20 km.

- découverte des chemins de randonnée et du patrimoine breton

Départ 9 h "Kan an Dour".
Retour 17h " Kan an Dour avec animations.

htpps://cotes-d-armor.ffrandonnee.fr/post/la-rando-bretagne/

ARTS ET LOISIRS

L'association Arts et Loisirs organise ses Puces des Couturières le 1er dimanche de mai.
Un rendez-vous convivial pour les passionnés de couture, loisirs créatifs et belles trouvailles.

Nous avons également le plaisir d'annoncer l'ouverture d'une nouvelle activité : le crochet !
Les ateliers ont lieu un mercredi sur deux, de 16h30 à 18h30, à la salle n°5 de la salle des fêtes de Callac.
Activité ouverte à tous, débutants ou confirmés.

CONTACT

Sophie TOUCET
Présidente
a.loisirscallac@orange.fr

YOGA KUNDALINI

Cours de yoga kundalini à Callac avec l'association Soazenco :

- le lundi de 10h30 à 12h à la salle 5 à l'étage de la salle des fêtes,
- le lundi et mardi de 18h30 à 20h au dojo au dessus de la bibliothèque,
- le vendredi de 10 à 11h30 salle 2 à l'étage de la salle des fêtes.

Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire à tout moment de l'année, les cours ont lieu toutes les semaines sauf pendant les vacances de fin d'année.
Cours de découverte gratuit.

CONTACT

Soazig CONNAN
06 98 76 72 45
soazenco@gmail.fr

PRÉSENTATION DE LA CLASSE BILINGUE BRETON - FRANÇAIS

Depuis 2012, la commune accueille une classe maternelle bilingue breton-français (TPS, PS et MS). A partir du CP, les élèves bretonnants se dirigent vers Bulat-Pestivien, commune associée à Callac à travers un RPI (Regroupement pédagogique intercommunal). Le transport est assuré gratuitement entre les deux écoles. Des projets communs aux deux écoles sont mis en place afin de maintenir le lien entre les deux structures.

L'usage du breton est privilégié dans tous les moments de la vie de classe : rituels du matin, habillage, jeux, chansons, lecture d'histoires, ateliers… pour que les enfants baignent dans un « bain de langue » et que des structures leur deviennent familières. Les enfants sont encouragés à utiliser le breton lors de ces moments. Le breton est ainsi entendu et pratiqué de manière naturelle, à travers des situations concrètes et ludiques.

Le français reste présent pour accompagner les enfants, notamment pour rassurer, consoler. L'objectif n'est jamais de mettre les élèves en difficulté, mais au contraire de favoriser leur confiance, leur curiosité et leur plaisir d'apprendre. Le but est de se familiariser au breton en confiance.

Un enfant construit sa faculté de langage entre 0 et 7 ans. C'est dans cette période que l'enfant développe son oreille et sa capacité à articuler des sons. De nombreuses études montrent atouts du bilinguisme précoce, l'exposition à deux langues dès le plus jeune âge développe la souplesse cognitive, la facilité d'apprentissage, la mémoire, ainsi que l'ouverture culturelle. En maternelle, les enfants apprennent naturellement, sans effort, et s'approprient très vite les sonorités et usages des deux langues.

La filière bilingue n'est donc pas réservée aux familles brittophones : elle est ouverte à tous, et chaque enfant y trouve un enrichissement durable.

La classe s'inscrit également dans une démarche d'école du dehors, qui invite les enfants à découvrir leur environnement, observer la nature et apprendre hors des murs. Tous les mardis les enfants font classe dans le petit bois près du jardin solidaire ou au plan d'eau. En 2024-2025 la classe a participé à un projet "Promouvoir la santé et le bien-être des élèves" porté par l'ARS, la DREAL, l'Education Nationale en partenariat avec l'association Cincindèle. Lors de ce projet, les enfants ont, entre autre, fabriqué une cabane en osier vivant près du plan d'eau. Un espace a également été aménagé par la commune sous des cyprès au bord de la rivière. Ces sorties en extérieur favorisent l'autonomie, la motricité, l'imaginaire et la coopération.

Ce projet complète idéalement l'approche bilingue : le vocabulaire breton se relie au vécu des enfants, à leurs découvertes quotidiennes, renforçant ainsi l'ancrage de la langue. Anne Riou est en charge de la classe bilingue depuis la rentrée 2021, la porte de sa classe est ouverte à tous les parents qui souhaitent échanger ou avoir des renseignements complémentaires sur la filière bilingue.

LES EFFECTIFS DE L'ÉCOLE

Au 1er décembre 2025, il y a un effectif de 179 élèves à l'école de Callac, réparti comme suit :

- **TPS / PS / MS** : 23
- **TPS / PS / MS BILINGUE** : 10
- **Grande section** : 21
- **CP/CE1** : 26
- **CE1 / CE2** : 25
- **CE2 / CM1** : 25
- **CM1** : 25
- **CM2** : 24

LA LOUTRE, INDICE BIOLOGIQUE DE QUALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

AR C'HI-DOUR, SIÑ DOUR YAC'H, PAR GUY JONCOUR

<u>Objet :</u> Observation d'une loutre, vue au Plan d'eau de la Verte Vallée, le 4 juillet 2025 vers midi.

Pour une prochaine flânerie dominicale au Jardin Solidaire de Callac, organisée par les bénévoles des Restos du Cœur, du Secours Populaire et autres usagers "jardiniers", le thème retenu sera la rivière "l'Hyères / Steir Yêr.

Monsieur Joncour,

Il m'a semblé que l'information ci-après pourrait présenter un intérêt pour vos travaux de suivi et de recensement de la population de loutres sur le secteur de Callac. Le vendredi 4 juillet 2025 vers midi, mes élèves et moi-même avons eu la chance d'observer une loutre vivante près de l'étang de la Verte Vallée à Callac. Nous étions sur les rondins installés sous des résineux près du pont qui enjambe le ruisseau de Guervilly. La loutre est sortie de l'eau sur la rive opposée et l'a longée sur environ 2 mètres avant de disparaître dans la végétation.

Les élèves de la classe bilingue / Skohl Div-yezheg, prospectent "en nature" (© Anne RIOU)

<u>Les enfants ont bien identifié l'animal grâce à l'étude du panneau explicatif</u>. De plus notre visite au zoo de Trégomeur la semaine précédente nous avait permis de bien observer des loutres, animal qui a fait partie de notre programme d'éducation à la nature.

<u>Je suis formelle concernant l'animal que nous avons vu</u>. Ce n'était ni un ragondin ni un autre mustélidé que la loutre.

Je ne peux que me réjouir d'enseigner dans un environnement à la Biodiversité si riche et tiens à féliciter et remercier les tous acteurs qui favorisent et protègent la Nature qui nous entoure.

En espérant que cette anecdote serve à vos travaux de préservation de la loutre, je vous prie d'agréer, Monsieur Joncour, mes respectueuses salutations.

Madame Anne Riou, professeur des écoles à l'école primaire publique,
7 rue de l'allée 22160 Callac.

Le panneau d'informations au plan d'eau, réalisé le 14 mars 2025

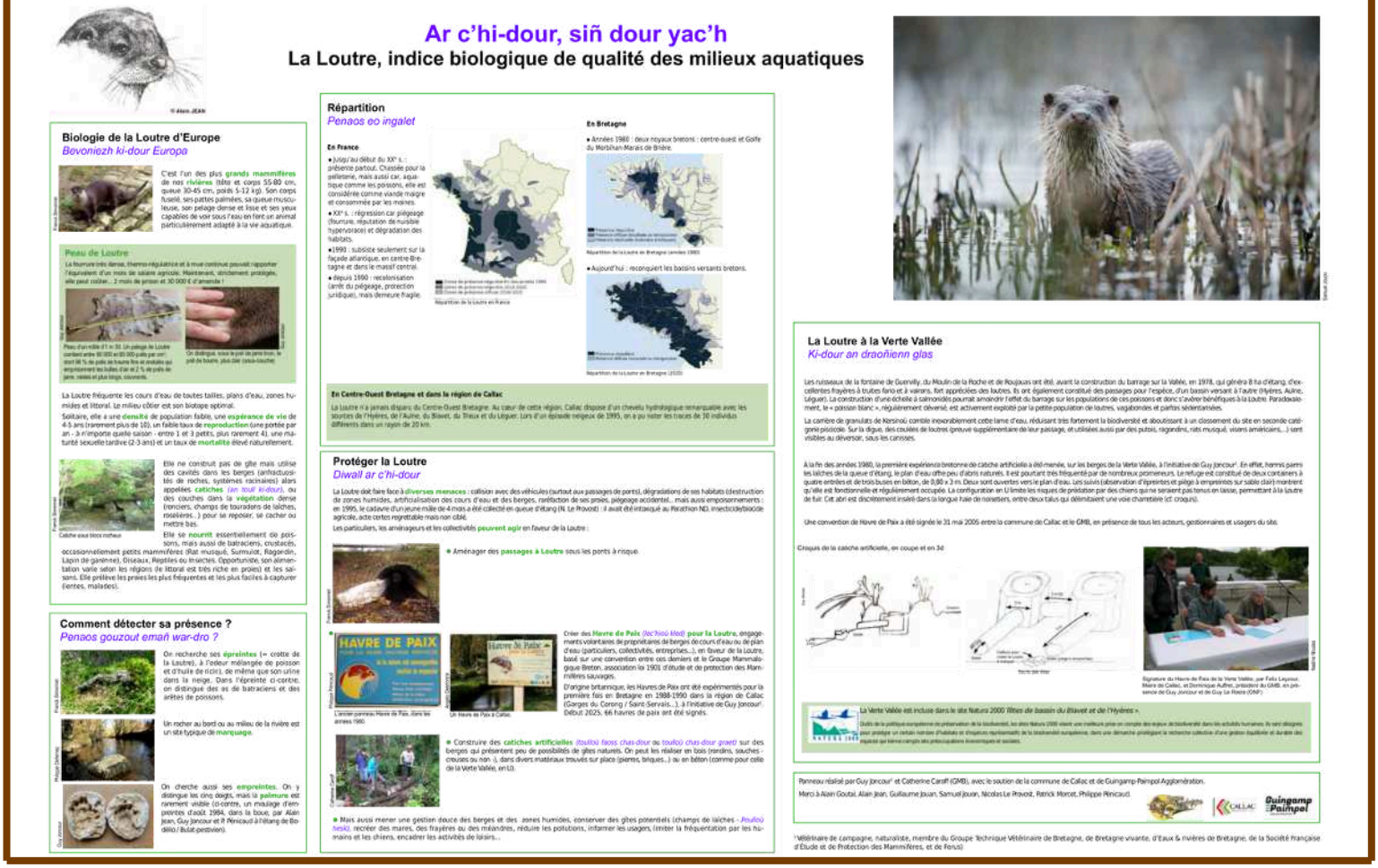

Ar c'hi-dour, siñ dour yac'h

La Loutre, indice biologique de qualité des milieux aquatiques

Biologie de la Loutre d'Europe
Bevoniezh ki-dour Europa

Répartition
Penaos eo ingalet

En France

En Bretagne

En Centre-Ouest Bretagne et dans la région de Callac

Protéger la Loutre
Diwall ar c'hi-dour

Comment détecter sa présence ?
Penaos gouzout emañ war-dro ?

La Loutre à la Verte Vallée
Ki-dour an draoñienn glas

Cette observation diurne, de loutre d'Europe (*Lutra lutra*), Ur c'hi-dour e Brezhoneg (pe ur ghiez-dour ?), mâle ou femelle (?), authentifiée et récente, contredit formellement les doutes des rares sceptiques callacois. Les périmètres "Natura 2000" et Hâvre de Paix du lieu, pour l'espèce, sont directement liés à sa présence. En plus de celle en béton, rive gauche, construite grâce aux naturalistes bretons, pêcheurs et la Municipalité, deux autres **catiches** (= le terrier de la loutre) artificielles ont été aménagées en rive droite de l'Hyères, pour sa tranquillité, au **Jardin Solidaire**, en amont du ruisseau de Guervilly.

Loutre mâle : les bajoues sont bien visibles. (© GMB.)

L'animal, espèce protégée, est un **emblème reconnu de la qualité biologique des milieux aquatiques** (par l'Union Européenne/UE) et pour laquelle un panneau didactique très apprécié (et réalisé en collaboration avec le Groupe Mammalogique Breton [GMB] et Mme Catherine CAROFF), financé par GPA et la Municipalité de Callac, est arrivé à point, ce printemps dernier, et en berge nord du chemin de randonnée, initiative des bénévoles du **Jardin Solidaire de Callac**. Il est évidemment destiné à informer les usagers de cette promenade très prisée sur la présence et la biologie du c'hi-dour et les sensibiliser à leur environnement proche.

Des indices de présence omniprésents et notés par divers observateurs naturalistes, montrent et ... démontrent que l'espèce emprunte déjà tant le passage en digue maintenant bien matérialisé que la catiche et tout le ruisseau "nourricier". Cette page invite à des observations futures, en nature et à collecter, si possible, ces preuves discrètes : Des observations directes de traces de vie, en berge, dont des épreintes sombres (crottes à fortes odeurs de poisson et d'huile de lin) et des empreintes dans la vase et en "pièges" de sable clair, ou des restes de repas). Les constats peuvent être étendus tant aux oiseaux qu'aux mammifères du lieu (divers rongeurs dont le **campagnol amphibie**, espèce protégée, le ragondin que l'on peut aisément confondre, le **rat musqué** et les autres rongeurs et mustélidés aquatiques, dont le **putois** ou le **vison d'Amérique**...

Déjà, le relevé circonstancié de Madame RIOU et de ses élèves - très sensibilisés à la nature lors des visites régulières au Jardin Solidaire de Callac - est pionnier, initiateur et remarquable, "un cas d'école". Ce type d'évènement pourrait aussi être avantageusement porté à la connaissance des Structures Départementales de l'Éducation Nationale.

Le panneau explicatif, en partie bilingue, à droite de l'entrée Nord-Ouest du chemin de balade péri-lacustre complète les connaissances. Il mérite assurément une mise en valeur par rapport aux autres panneaux plus ou moins "explicatifs et sauvages" à déplacer dans un endroit plus choisi. Un carnet imperméable destiné aux observations des usagers pourrait, fixé à ce panneau ou sous l'abri voisin, recueillir des doléances et, surtout, les observations qualitatives et chiffrées (exemples : date et heure, nombre, activité,...).

De nombreux hôtes étrangers à Callac, naturalistes, amateurs, professionnels ou Institutionnels, viennent sur le site, d'abord pour visiter cette réalisation pionnière en Bretagne et en France, **la catiche artificielle**. Elle permet un abri providentiel avec "échappatoire" en cas de dérangement intempestif par des marcheurs et, surtout, des chiens plutôt fugueurs. Pour information, enfin, ar c'hi-dour s'est reproduit en 2005 dans des tas de souches accumulées en amont, en rive du ruisseau de Guervilly.

Un aménagement plus logique et discret des panneaux améliorerait la qualité du site (© G. Joncour).

Portrait de loutre mâle (© Alain Jean.)

Le panneau "loutre" (© G. Joncour)

Guy JONCOUR, le 19/12/2025.

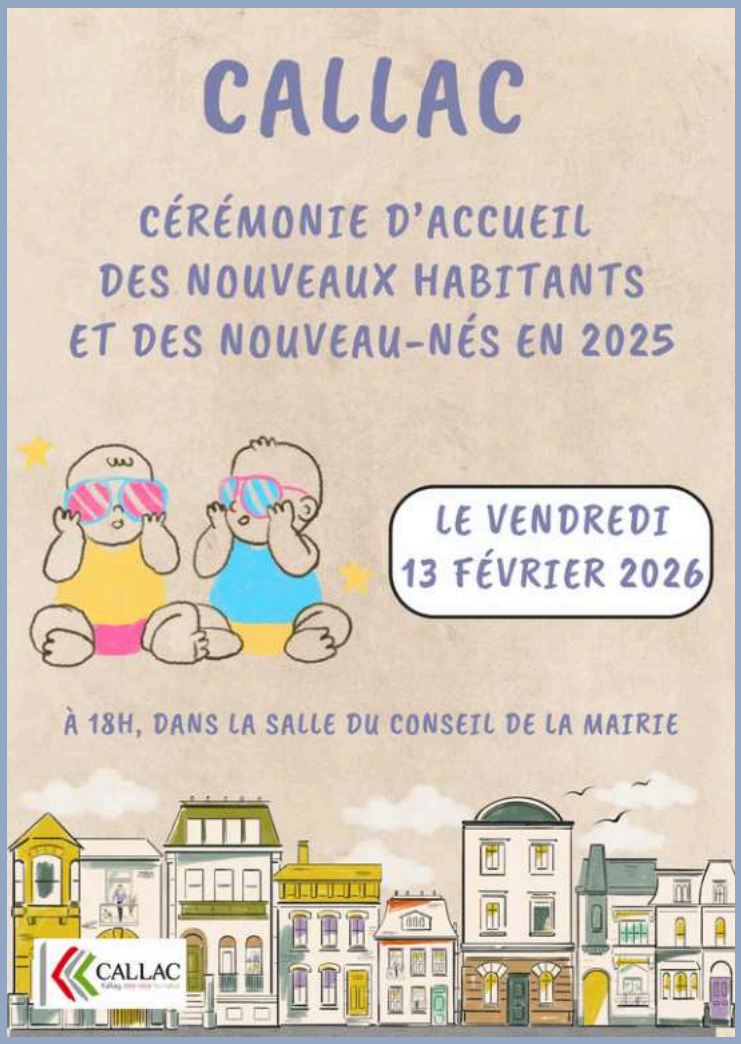

CONTACTS

MAIRIE

02 96 45 81 30 — contact@mairie-callac.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi : 8h30-12h et 14h-17h
Mardi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h et 14h-16h
Samedi : 9h-12h

MAISON DE L'EPAGNEUL BRETON

02 96 45 57 89
communication@mairie-callac.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15
Mercredi : 8h-12h30
Samedi : 9h-17h

Garderie périscolaire :	02 96 45 92 79	**Collège :**	02 96 45 50 55
Services techniques :	02 96 45 81 32	**Bibliothèque :**	02 96 45 59 28
France Services :	02 96 45 81 33	**Ecole primaire :**	02 96 45 52 76

Tud Kallag - Bulletin d'information de la ville de Callac.
Responsable de publication : Jean-Yves Rolland.
Rédaction : Mairie de Callac. Dépôt légal : janvier 2026
Impression : Roudenn Grafik - Guingamp